

## LA LUTTE CONTRE L'AUSTÉRITÉ SERA FÉMINISTE OU NE SERA PAS.

Félicia St-Arnault, Laura Martin et Raffaella Abbate pour le comité femmes

*L'austérité nuit davantage aux femmes. Ah oui? Comment? Il semblerait que ce fait a davantage besoin d'être démontré que n'importe quel autre. Nous avons bien sûr des preuves, mais au-delà de celles-ci nous avons besoin d'être crues, d'être prises au sérieux, parce que l'austérité c'est grave, tout comme son impact sur les femmes. Pensons aux coupures de 460 000 \$ qui affectent le Conseil du Statut de la Femme (12 % de son budget annuel), ou encore aux emplois de la fonction publique qui disparaissent.<sup>1</sup> Les femmes représentent près de 60 % des employé-e-s du secteur public<sup>2</sup> (infirmières et infirmiers, professeur-e-s, chargé-e-s de cours, employé-e-s de soutien, etc.) : elles sont donc les premières touchées par ces suppressions de postes.*

Alors même qu'il applique son projet néolibéral qui comprend la réduction de la taille de l'État et des avantages sociaux de ses employé-e-s, le gouvernement tente de nous rassurer avec une relance économique incluant des projets comme celui du Plan Nord. Ce projet, censé créer des emplois et de la richesse au bénéfice de toutes et tous, n'offre cependant pas des retombées équitables, puisque ces emplois se situent majoritairement dans le secteur de la construction, où ne sont employés pratiquement que des hommes. Tout ça dans un Québec où les femmes gagnent en moyenne 83 % du salaire annuel des hommes, où elles occupent encore la majorité des emplois précaires et à temps partiel, où la majorité du travail non-rémunéré, notamment lié aux tâches domestiques, est accompli par elles et où plus les inégalités économiques augmentent, plus les femmes en situation précaire sont contraintes de rester avec leur conjoint violent.

C'est pour toutes ces raisons qu'il faut articuler ensemble féminismes et luttes contre l'austérité. Pour cela, il est nécessaire de prendre plusieurs éléments en considération. D'abord, il est plus difficile pour une travailleuse ou une étudiante de faire la grève, car elles sont majoritairement dans les domaines liés aux services essentiels, là où les stages sont obligatoires pour l'accès à l'emploi.

Elles se retrouvent également dans des situations plus précaires : par exemple, 92,8 % de la population étudiante universitaire monoparentale est féminine. De plus, différentes études démontrent que les principaux obstacles auxquels ces femmes font face pour améliorer leur condition sont le manque de ressources en garderie et les problèmes financiers.<sup>3</sup> La tarification des garderies subventionnées a donc un impact direct sur les mères étudiantes car sans garderies à prix abordables, qui dans un couple restera à la maison pour s'occuper des enfants? Les statistiques parlent, ce sont les femmes. Au Québec, 28 000 femmes ne se seraient pas lancées sur le marché du travail sans les services de garderie.<sup>4</sup> Faciliter l'accès à l'emploi des femmes leur permet d'être indépendantes financièrement, ce qui constitue un pré-requis essentiel à leur « empowerment ».

Bien que la lutte contre l'austérité soit aussi une lutte féministe, il est facile de constater l'existence d'une division sexuelle des tâches en milieu militant contre laquelle nous devons lutter. En effet, nous constatons souvent, par exemple, que les hommes profitent davantage d'une tribune politique dans nos luttes, alors que les femmes sont celles qui accomplissent la plus grande partie du travail invisibilisé. Par exemple, elles écrivent les procès-verbaux, effectuent les tâches ménagères et sont responsables du « care ». Le fait que les hommes soient

socialisés à effectuer les tâches ou les rôles qui les placent en position de pouvoir a inspiré le concept de « disempowerment », qui renvoie à la fois à une prise de conscience par les hommes de leur position et à une volonté de laisser tomber certains de leurs privilèges (comme un poste de porte-parole, des interventions fréquentes dans une discussion de groupe, etc.). Il leur faut, en somme, céder la place aux femmes, d'abord en développant une conscience de leur position privilégiée – qui ne peut jamais être complètement dépassée et qui doit donc être l'objet d'un travail constant – pour ensuite permettre aux femmes d'en prendre davantage, d'où la notion inverse d'« empowerment » pour désigner le processus d'autonomisation politique des femmes dans lequel nous devons collectivement nous engager. Ce n'est qu'avec ces outils à notre disposition et une fois ce travail accompli que notre lutte sera pleinement féministe.

1 GAGNON, Katia, « La hache tombe au Conseil du statut de la femme », *La Presse*, 11 février 2015.

2 Secrétariat du Conseil du trésor, « L'effectif de la fonction publique du Québec 2014-2015 • Nombres de personnes à la fin de l'exercice financier », 2015, [http://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/efficatif\\_fonction\\_publicque/tableaux\\_personnes\\_2015.pdf](http://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/efficatif_fonction_publicque/tableaux_personnes_2015.pdf), p.7.

3 Conseil du statut de la femme, « Étudiante et mère : un double défi — Les conditions de vie et les besoins des mères étudiantes », février 2004, p. 29.

4 DESROSIERS, Éric, « Payantes pour l'État, les garderies à 7 \$ », *Le Devoir*, 13 avril 2012.

## LES LOIS SPÉCIALES AU QUÉBEC La nécessité d'une résistance collective

Kathy Teasdale, étudiante en technique de réadaptation physique

*Selon Martin Coiteux, président du Conseil du trésor, « on est à des années-lumière de nous entendre. »<sup>1</sup> Le refus du gouvernement de la contre-offre proposée par le Front commun marque une impasse au niveau des négociations. La suite des événements sera cruciale pour la continuité de la lutte.*

### Une mesure anti-syndicale

Depuis l'adoption du Code du travail en 1964, 41 lois spéciales furent adoptées dans le cadre des négociations de conventions collectives pour imposer le retour au travail des travailleurs et travailleuses qui ont recours à leur droit de grève. Cela dit, on peut parler « d'exceptionnalisme permanent » en matière de gestion de conflit entre les syndiqué-e-s du Québec et le Gouvernement, où ce dernier refuse systématiquement de réellement négocier et d'accorder le droit de grève aux travailleurs et travailleuses en période de négociation,

tel que promu par le Code du travail. En instaurant un climat de peur face aux amendes et sanctions pénales contenues dans la loi spéciale et l'imposition des conditions de travail, le Gouvernement contribue à la précarisation de ses employé-e-s en ignorant les revendications mises de l'avant par les syndicats. En considérant la dimension anti-syndicale qu'est la loi spéciale et son historique, le meilleur moyen pour obtenir des gains au niveau des conditions de travail est d'exposer le caractère illégitime de cette pièce législative et d'imposer un rapport de force collectif via la désobéissance civile.

### Le Front commun de 1972 : la force de l'union

L'histoire du syndicalisme au Québec nous apprend que les luttes solidaires contre la répression gouvernementale apportent des gains pour l'ensemble des salarié-e-s. On peut penser au Front commun de 1972 qui avait pour revendication principale un salaire minimum de 100 \$ par semaine. Le Front commun soutenait que l'augmentation des salaires au public aurait un effet d'entraînement sur les conditions de travail dans les autres secteurs. Le Gouvernement



Libéral, faisant face à un vaste mouvement de grève pour obtenir cette revendication, adopte le 21 avril la loi 19, qui obligeait l'ensemble des employé-e-s du secteur public et parapublic à retourner au travail sous peine d'importantes amendes, tout en interdisant la tenue de manifestations jusqu'au 30 juin. La pression sera cependant maintenue par les syndiqué-e-s, qui obtiendront une augmentation du salaire minimum dans le secteur public et parapublic ce qui a mené à une augmentation du salaire minimum légal, au bénéfice de l'ensemble des travailleurs et travailleuses de la province.

### La grève des infirmières de 1989 et 1999 : une contestation victorieuse

Pour dénoncer la précarité de leurs conditions de travail, les infirmières et infirmiers affilié-e-s à la La Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) ont eu recours à la grève illégale lors de deux rondes de négociation de convention collective. En 1989, les amendes et les pertes salariales pour désobéissance à la loi 160 furent distribuées collectivement parmi les syndiqué-e-s de la FIQ. De plus, les pertes d'ancienneté imposées aux infirmières et infirmiers en débrayage ne furent pas respectées dans les établissements hospitaliers. En 1991, une loi remédiant l'ancienneté perdue est adoptée

et en 1998, les infirmières et infirmiers cessent de faire des heures supplémentaires pour dénoncer les compressions budgétaires. Le 26 juin 1999, une grève illégale est déclenchée et le 2 juillet la Loi 72 est adoptée. Malgré l'obligation qu'ont les dirigeants syndicaux de recommander la fin de la grève, celle-ci se poursuit. L'opinion publique se range du côté des infirmiers et infirmières, les plaçant en position de supériorité au niveau des négociations avec le Gouvernement. Cet avantage considérable leur a permis d'obtenir une modulation du salaire à la hausse ainsi que la création de 2000 postes.

### Colombie-Britannique 2005 : un exemple à s'inspirer

Lors de la période de négociation de 2005 et après plusieurs mois sans convention collective, 38 000 enseignantes et enseignants optent pour la grève illégale, appuyée par les employé-e-s des commissions scolaires. Suite à 3 jours de grève tournante en défiance à une loi spéciale, le Gouvernement accepte de négocier et concède aux enseignants et enseignantes un réinvestissement de 20 millions dans l'éducation ainsi qu'une hausse salariale. Le principal facteur de réussite de ce mouvement de contestation consiste en sa préparation. Une organisation militante d'enseignants et

enseignantes, *Teacher Viewpoint*, assure la coordination du mouvement et un rôle de diffusion de l'information. Deux ans avant le début de la grève, des projets de mandats – par exemple que la grève se termine par un vote des enseignantes et enseignants – sont circulés afin d'assurer une uniformité des revendications. De plus, une forte pression des syndiqué-e-s du secteur de l'éducation a poussé les dirigeants syndicaux à appuyer le mouvement de grève et respecter leurs mandats afin de garder le contrôle de leur lutte.

En somme, la communication intersyndicale est la clef d'une contestation collective efficace. Ce sont des liens qui doivent continuer à prendre de l'expansion et qui sont essentiels à maintenir. De plus, au moment de l'adoption de la loi spéciale, il sera important de sortir dans les rues, dans un mouvement de contestation collectif via des actions de perturbations et manifestations unitaires, tel que durant la grève étudiante de 2012 où au moment d'adoption de la loi spéciale, les étudiantes et étudiants se sont fermement opposé-e-s par une manifestation nocturne de plusieurs milliers de personnes.

---

1 CHOUINARD, Tommy. « Négociations : "On est à des années-lumière de s'entendre", dit Coiteux », La Presse, 18 novembre 2015

## SEULE LA LUTTE PAIE Un bon usage du syndicalisme de combat

Marie-Ève Tremblay Cléroux, étudiante en littérature

*En 2012, la CLASSE (Coalition large de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante) a fait la démonstration de la puissance du syndicalisme de combat comme outil de transformation sociale. En effet, la lutte contre la hausse des frais de scolarité s'est transformée en un véritable raz-de-marée social contre les politiques du gouvernement Charest. De même, en septembre 2012, les 30 000 professeur-e-s à Chicago ont choisi une stratégie similaire afin de contrer le démantèlement de l'école publique. Ces deux exemples sont éclairants dans le contexte actuel du renouvellement des conventions collectives dans la fonction publique. Ils démontrent en quoi l'usage de cette stratégie par les syndiqué-e-s aurait pu changer le cours des négociations.*

### Un exemple étudiant : la CLASSE au Québec

Dans les manifestations québécoises, des slogans comme « le vent de droite ne passera pas, syndicalisme de combat » ou « on ne négocie pas le recul social, on le combat par la grève générale » sont monnaie courante. Leurs échos dans les rues mettent en lumière la nécessité de la lutte, de la combativité, afin de résister aux politiques austères. Le choix de cette stratégie est motivé par des méfiances nécessaires entretenues envers l'élite politique et économique du Québec. Se tenir à distance, s'opposer même à la classe politique est une exigence du syndicalisme de combat. Par le fait même, la CLASSE reconnaissait l'impossibilité de discuter d'égal à égal avec l'État. Par son absence de collaboration envers l'État et les partis politiques, la CLASSE s'était justement refusée à négocier tout recul social.

### Un exemple syndical : les professeur-es de Chicago

Pendant neuf jours, en septembre 2012, les professeur-es de Chicago ont fait grève afin de défendre l'éducation publique mise à mal par une série de compressions et de réformes. Lorsqu'on constate l'hésitation du Front commun syndical à tenir trois jours de grève consécutifs, on doute de la combativité de ces syndicats. Notons que c'est grâce à un travail de mobilisation, de démocratisation et de construction d'un réseau de solidarité avec la communauté de Chicago que les professeur-es ont

obtenu le soutien de la population et ont trouvé la force de mener cette lutte. En effet, personne n'aurait bloqué spontanément le centre-ville ou confronté de la sorte le consensus néolibéral qui régnait à l'époque.

Même si la grogne régnait depuis longtemps au sein des syndiqué-e-s, chaque négociation s'était terminée en queue de poisson. L'exécutif était alors remplacé, et le nouveau échouait à sa tâche lors des négociations suivantes. Pour parvenir à construire un mouvement de l'ampleur de celui de 2012, il a fallu transformer radicalement ce syndicat. Pour ce faire, un programme de formation politique a été mis sur pied et des comités de parents, de professeur-e-s et d'élèves ont été créés afin de les autonomiser de l'appareil syndical. Rapidement, les professeur-es ont commencé à prendre le contrôle de leur syndicat et à obtenir le pouvoir et l'autonomie nécessaires pour mener à bien leur propre lutte. De plus, la mobilisation en 2012 ne s'est pas faite dans un vase clos : elle a été menée de concert avec les parents des élèves et la communauté de Chicago.

### Le nombre ne fait pas le rapport de force

Que nous apprend le syndicalisme de combat? Que la construction d'un véritable rapport de force ne se fait pas autour d'une table de négociation, mais par l'usage de la grève générale illimitée. C'est l'ultime moyen de pression afin de faire plier le gouvernement. Une structure organisationnelle qui repose sur la démocratie directe (des assemblées

générales *souveraines*) peut organiser une masse importante de personnes et arriver à ce résultat. Le véritable rapport de force se trouve dans la rue, chez les membres, dans leur *potentiel de dérangement de l'activité économique* (grèves, occupations, blocages, etc.). Il s'agit de mettre en œuvre ce potentiel et d'offrir un espace où il peut se réaliser, en offrant aux membres un contrôle entier sur le déroulement de leur lutte, sur l'expression de leur colère et de leur désir d'améliorer leurs conditions de travail.

Un autre enseignement du syndicalisme de combat, c'est que l'union seule ne fait pas la force. 200 000 personnes peuvent être regroupées dans une organisation, mais le véritable rapport de force dépend directement de leur volonté à lutter et de leur niveau d'implication. Si le contrôle des événements et du plan d'action est laissé à une tête dirigeante, le niveau de mobilisation en souffrira grandement.

Dans le contexte actuel, toute lutte corporatiste (pour défendre seulement ses propres intérêts) est condamnée à l'échec. Peu importe notre statut social, nous vivons sous le néolibéralisme. Les gouvernements, de gauche ou de droite, tentent de rétrécir les filets sociaux et privatiser à tout vent. Ne pas en tenir compte serait une erreur majeure. Voilà pourquoi toute lutte doit s'ancrer dans la communauté. Il faut tisser des liens de solidarité avec le reste de la population, car nous sommes tous et toutes dans le même bateau. Voilà pourquoi une grève sociale s'avère la seule solution.